

## Première séance, jeudi 15 décembre 2016

Présidence de M. Ueli Johner-Etter, doyen d'âge, puis de M. Bruno Boschung, président

**SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications. – Validation de l'élection du Grand Conseil. – Validation de l'élection du Conseil d'Etat. – Validation de l'élection des préfets. – Assermentation des membres du Grand Conseil. – Assermentation des membres du Conseil d'Etat. – Reconnaissance des groupes parlementaires. – Constitution du Bureau du Grand Conseil; élection à la présidence, élection à la 1<sup>re</sup> vice-présidence, élection à la 2<sup>e</sup> vice-présidence, élection des 6 scrutateurs/trices, élection des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s. – Nomination du secrétaire général adjoint. – Election à la présidence du Conseil d'Etat pour 2017. – Election à la présidence du Tribunal cantonal pour 2017.**

La séance est ouverte à 08h05.

Présence de 108 députés. Absents: 2.

Sont absentes avec excuses: M<sup>mes</sup> Giovanna Garghentini Python et Rose-Marie Rodriguez.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

### Ouverture de la session

#### Le Président-doyen d'âge.

Sehr geehrte Damen und Herren Staatsräte  
Werte Grossrätinnen und Grossräte  
Madame la Secrétaire générale du Grand Conseil  
Herr Stellvertretender Generalsekretär des Grossen Rates  
Madame et Monsieur les Huissiers  
Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter in der Administration des Grossen Rates  
Madame la Chancelière d'Etat  
Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter der Staatskanzlei  
Geschätzte Vertreterinnen und Vertreter der Medien  
Werte Angehörige und Publikum aus allen Regionen unseres Kantons  
Als Alterspräsident fällt mir die Ehre zu, die konstituierende Sitzung zu eröffnen.

Die Glocke, die ich heute zur Eröffnung der Sitzung in der Hand halten darf, wartet einmal mehr auf die Präsidentinnen und Präsidenten die unserem Parlament vorstehen werden. Die Wahlen sind vorbei, die Vorbereitungen getroffen; wir stehen heute am Anfang der Legislatur 2017/2021. Diese kleine aber wichtige Glocke erinnert mich an das seinerzeit in der Schule gelernte «Lied von der Glocke» des deutschen Dichters Friederich von Schiller. Das Lied an die Glocken, die uns Menschen auf vielen Stationen unseres Lebensweges begleiten. Die erste Betrachtung passt wunderbar zum heutigen Tag.

*Zum Werke, das wir ernst bereiten,  
Geziemt sich wohl ein ernstes Wort;  
Wenn gute Reden sie begleiten,  
Dann fliesst die Arbeit munter fort.  
So lass uns jetzt mit Fleiss betrachten,  
Was durch die schwache Kraft entspringt,  
Den schlechten Mann muss man verachten,  
Der nie bedacht, was er vollbringt,  
Das ist's ja was den Menschen zieret,  
Und dazu ward ihm der Verstand,  
Dass er im innern Herzen spüret,  
Was er erschafft mit seiner Hand.*

*A l'œuvre gravement entreprise,  
Convient certes de graves pensées;  
Lorsque de sages paroles l'accompagnent,  
Glisse, joyeux, l'ouvrage en avant.  
Voyons donc avec attention,  
Ce qui surgira de la faible force;  
Mépris à l'ouvrier insouciant  
Qui jamais ne médite ce qu'il œuvre.  
C'est pourtant ce qui ennoblit l'homme.  
Et, pour ce, lui fut donnée la raison.  
Qu'en son for intime, il ressent  
Ce qu'il a créé de sa main.*

Wir alle haben uns heute im Rathaus in unserem ehrwürdigen Grossratssaal versammelt, um die neue Legislatur zu beginnen, die Validierungen und Vereidigungen der Abgeordneten und der Regierung zu vollziehen. Welch feierlicher Tag heute, welch grosser Moment für uns alle. Allen Neugewählten und Wiedergewählten meine herzliche Gratulation. In Gedanken bin ich aber auch bei unseren 13 ehemaligen, nicht wiedergewählten Kolleginnen und Kollegen, die sicher gerne wieder unter uns wären. Unsere Zusammensetzung ist das Abbild unseres Kantons, der verschiedenen Regionen, der verschiedenen Kulturen, der verschiedenen politischen Parteien, der verschiedenen Generationen, der Minderheiten und Mehrheiten.

Vor genau fünfzig Jahren stand auch ein Grossrat aus Kerzers an dieser Stelle und waltete als Alterspräsident seines Amtes. Jakob Fürst hat damals bedauert, dass noch keine Frauen im Rat mit dabei sein konnten. Heute sind dreiunddreissig Grossrätinnen gewählt; er hätte sicher seine helle Freude. Ein vorbildliches Beispiel für die Frauenvertretung stellt der Seebezirk dar, wo von dreizehn Sitzen deren acht von Frauen besetzt sind... und das ohne Quotenregelung. In seiner damaligen Eröffnungsansprache hat Jakob Fürst, der sichtlich beeindruckt war von unserem schönen Grossratsaal, gesagt: «Als im Jahr 1685 der Doge von Genua sich an den Hof von Versailles begab, um seine Entschuldigung im Zusammenhang mit einem Akt der Seeräuberei vorzubringen, wurde er über die Eindrücke befragt, die die Gärten und Säulen des aufwendigen Palastes auf ihn machten. «Was erstaunt Sie am meisten in Versailles, Sir?» wurde er gefragt. «Mich hier zu sehen.» antwortete der Doge. Ich nehme an, dass wir hundertdreissig ähnliche Gefühle haben wie der Doge von Genua. Was uns am meisten erstaunt in diesem schönen Saale des Grossen Rates, ist, uns hier zu sehen.»

Auch ich bin immer wieder beeindruckt vom Sitzungssaal, den Glasfenstern, mit Herzog Berchtold IV. von Zähringen, dem Staatsmann und Schultheissen Petermann de Faucigny, der in den Burgunderkriegen 1476 in Grandson und Murten die Freiburger Truppen kommandierte. Beeindruckt bin ich auch von den andern Bildscheiden und natürlich vom Bildnis von Landammann Louis d'Affry, welcher der Überlieferung nach dafür verantwortlich war, das Murten heute zum Kanton Freiburg und nicht zu Bern gehört. Aber besonders gefällt mir das 1776 gemalte Deckengemälde von Gottfried Locher, das den Regierungswagen der Republik Freiburg, umgeben von den Tugenden und Verwirklichungen einer guten Regierung, darstellt. Ein Gemälde, das getreu die Doktrin des damaligen Patriziates aufzeigt.

C'est la peinture officielle la plus éloquente de notre Ancien Régime. Reflet fidèle de la doctrine du patriciat, elle tente de démontrer que la République de Fribourg est un régime de droit divin. L'avoyer régnant, qui est le chef de l'Etat, trône sur un char de triomphe, sous l'œil de Dieu, qui, lui seul, donne la légitimité à son pouvoir. Tout autour sont groupés les vertus et les effets du bon gouvernement de la République.

Auch wenn unsere heutige demokratische Staatsform nicht mehr mit dem Patriziat und dem damaligen Regierungsverständnis vergleichbar ist, dürfen wir uns immer wieder an diesem wundervollen Gemälde erfreuen.

Unser Grossratsaal hat schon mehrmals Retuschen und Änderungen erfahren, strahlt aber immer wieder in altem Glanz. Als letzte Anpassungen wurden vor fünf Jahren die Pulte neu mit modernen Mikrofonen, der elektronischen Abstimmungsanlage mit den beiden grossen Bildschirmen, auf denen Abänderungsanträge projiziert und die Resultate der Abstimmungen sichtbar gemacht werden, ausgerüstet.

In der kommenden Legislatur werden wir einen weiteren Schritt in die Moderne unseres elektronischen Zeitalters tun, das im privaten, wie im geschäftlichen Leben so vieles, für uns Ältere manchmal kaum Nachvollziehbares, verändert hat. Der Grosse Rat hat entschieden, auf einen papierlosen Ratsbetrieb umzustellen. Ja, werte Damen und Herren, unser Parlament ist, wie die Gesellschaft, deren Abbild wir sind, beweglich und anpassungsfähig.

Le mot Parlement vient de «parlare». On parle, en effet, beaucoup dans ces murs. Or quand quelqu'un parle – un ou une collègue, un rapporteur ou un membre du Conseil d'Etat –, les autres devraient l'écouter. Sinon, cela ne sert à rien de parler. Il n'est hélas pas toujours facile de bien saisir ce qui se dit au Grand Conseil de notre canton bilingue de Fribourg.

Il n'est pas simple de comprendre la teneur précise des interventions dans l'autre langue officielle. En outre, le vocabulaire politique est parfois différent du français ou de l'allemand appris à l'école ou de la langue de tous les jours. C'est pourquoi nous disposons depuis dix ans à chaque pupitre – et je le dis surtout en pensant aux 30 nouveaux membres du Grand Conseil – d'écouteurs avec traduction simultanée des délibérations. Accessoirement, s'il y a du bruit dans la salle, ce qui est parfois le cas, les écouteurs fonctionnent comme haut-parleurs privés... Permettez-moi de vous citer deux ou trois interventions du Bulletin officiel de la session où il a été décidé d'introduire la traduction simultanée. On y voit que cette prestation, qui fonctionne parfaitement aujourd'hui, était alors controversée. Certaines personnes dans la salle se souviennent certainement encore de cette discussion.

- > «Monsieur le Rapporteur nous a demandé au début de ce débat, de poser les questions en français. Ist das nicht ein Zeichen, dass eine Simultanübersetzung nützlich wäre?»
- > «Für uns Deutschfreiberger kann übrigens manchmal schon das Hochdeutsch eine Fremdsprache sein.»
- > «Der Staatsrat ist der Meinung, dass die simultane Übersetzung kein gutes Zeichen ist für einen zweisprachigen Kanton. Die Erziehungsdirektion wird bald ein Projekt präsentieren für eine aktivere Lehre der andern Sprache durch Immersion.»
- > «Ich will mich bemühen, auf Deutsch zu antworten. Entschuldigen Sie mein Deutsch. Wäre es nicht besser, wenn wir uns alle etwas mehr Mühe geben würden, einander besser zu verstehen. Maintenant je continue en français...»
- > «Wir sind stolz, unsern Regierungskollegen in andern Kantonen sagen zu können, dass wir keine Übersetzung haben in unserem Parlament.»

Je pense qu'au cours de ces dix années, on est parvenu à une meilleure acceptation de la traduction simultanée et qu'on s'est habitués à mettre les écouteurs. Je vous recommande donc vivement de faire usage de cette possibilité. Il est parfois pire de ne comprendre qu'à moitié ou de travers que de

ne rien comprendre du tout. La recommandation ne s'adresse naturellement pas à nos collègues parfaitement bilingues.

Meine Damen und Herren, unser zweisprachiger Kanton, in dem man den immer wieder zitierten Röstigraben überquert, ist in der Schweiz als der Brücken-Kanton bekannt. Diese unsere Kulturen verbindenden Brücken kennen wir aber im wahrsten Sinne des Wortes. Der letzte grosse Brückenschlag, das neue Wahrzeichen von Freiburg, die Poyabrücke, nimmt in einer neuen Form wieder das Prinzip der alten Hängebrücken, die Freiburg seinerzeit prägten, auf. Welche Emotionen hatte ich beim Betonieren der letzten zwei Meter, dem Einfügen des symbolischen Schlusssteines. Oder die erste Überquerung durch die beiden Schulklassen, die aneinander vorbeimarschierten, Glückwünsche und kleine Geschenke austauschten, die eine Klasse von der Seite des Sensebezirks her, die andere von der Seite des Saanebezirks. Dieses neue Wahrzeichen von Freiburg, dieses den Saanegraben überspannende Bauwerk lässt schon heute die Kostenüberschreitung der ursprünglichen Schätzung nicht vergessen jedoch in den Hintergrund treten.

Unser Kanton wird von zwei Autobahnen durchquert; diese gute Anbindung an die ganze Schweiz und die immer besser ausgebauten Verbindungen des öffentlichen Verkehrs bieten grosses Potenzial, das es zu nutzen gilt. Eingebettet zwischen dem Arc lémanique und der Hauptstadtregion Bern bieten sich exzellente Möglichkeiten für Gewerbe, Dienstleistungen und Industrie an; wir müssen sie nur noch vermehrt ausbauen und davon profitieren. Mit dem neuen Raumplanungsgesetz, das zwar noch der vollen Umsetzung bedarf, haben wir die Möglichkeiten, mit der vom Kanton geförderten aktiven Bodenpolitik, mit Beiträgen der neuen Regionalpolitik und weiteren Massnahmen die Ansiedelung von neuen Betrieben zu fördern und somit auch Arbeitsplätze zu generieren.

Wie unsere vielfältige Landschaft, mit den Bergen, den Seen, den touristischen Sehenswürdigkeiten dürfen wir mit lauter Stimme auch unsere kulinarischen Spezialitäten rühmen. Mitverantwortlich und prägend ist auch unsere im Kanton verwurzelte traditionelle Landwirtschaft. Die Milchwirtschaft, die Käsefabrikation, der Ackerbau, die Spezialbetriebe im Seebezirk mit Gemüsebau und an der Freiburger Riviera, dem Vully, der Weinbau. Unser Kanton ist ein Paradies, in dem zu arbeiten und zu leben sich lohnt.

Aber nicht genug, unsere vier Kulturen, die im vergangenen Sommer am Eidgenössischen Schwing- und Älplerfest in Estavayer-le-Lac bei der Eröffnung in der grossen Arena so wunderbar zum Ausdruck gebracht wurden, bieten eine solche Vielfalt, einen solchen Reichtum, wofür wir in der ganzen Schweiz, ja in der ganzen Welt bewundert und beneidet werden. Als Seebezirkler weiss ich, wovon ich spreche. Bedingt durch die Geschichte, die bis vor die Burgunderkriege zurückgeht, durch den Untergang der alten Schweiz 1798, die Mediationsakte und die Territorialreform von 1848 ist

das alte reformierte Murtenbiet, die ehemalige Gemeinsame Herrschaft von Bern und Freiburg zum Seebezirk geworden. Der Bezirk ist ein Konglomerat, wo die unserem Kanton eigenen vier Kulturen eine kleine Schweiz auf engstem Raum bilden. Wir haben damit absolut keine Probleme, im Gegenteil: Die Zweisprachigkeit ist eine Bereicherung; sie wird nicht nur gepredigt, empfohlen oder was auch immer sondern tagtäglich aktiv gelebt. Mit dieser Aussage möchte ich auch Ihr Verständnis und Ihre Sensibilität wecken für die Besonderheit meines Bezirkes. Es gilt dennoch die grossen Herausforderungen, die auf uns warten, zu bewältigen. Einige sind voraussehbar oder schon in der Pipeline, andere und auch Unvorhergesehenes werden neu auf uns zukommen.

Als Jakob Fürst vor fünfzig Jahren seine Ansprache hielt, befand sich die Welt im Kalten Krieg zwischen den dominierenden Blöcken Ost und West. Heute ist der damalige Eisenerne Vorhang Vergangenheit, der ersehnte, ja erhoffte Weltfrieden ist aber nicht eingetreten. Wir stehen nach meiner Einschätzung jetzt und heute vor einer anderen, nicht weniger heiklen Situation. Ich würde meinen, dass die Weltlage im Moment sogar unberechenbarer ist als vor fünfzig Jahren. Seien dies die Entwicklungen in Europa, in Amerika, im Nahen und mittleren Osten, in Asien, China oder in den Schwellenländern, wir alle wissen nicht, wie sich dies alles, aber auch die Märkte in der Globalisierung weiterentwickeln werden. Die Flüchtlingswellen die aus kriegerischen aber auch sozial bedingten Ereignissen entstanden sind, betreffen nicht nur Europa und die Schweiz, auch unser Kanton ist betroffen und gefordert. Geben wir Schutzbedürftigen, was bei uns seit eh und je gebräuchlich war und ist, Unterkunft und Asyl. Lassen wir uns aber nicht von Flüchtlingen aus total ändern Kulturkreisen, die in ihren Ländern nicht den ersehnten Wohlstand finden, bedrängen und verdrängen. Ich weiss, dies ist ein heikles Thema, aber diese Herausforderung wird uns die nächsten Jahre sicher noch, ob wir wollen oder nicht, in hohem Mass beschäftigen.

Tragen wir in unserem Paradies Kanton Freiburg zu unseren Traditionen und Wurzeln, zu unseren Errungenschaften, zu unseren Lehr- und Bildungsstätten, zu unserem Gesundheitswesen, zu unseren Arbeitsplätzen Sorge. Sie, werte Kolleginnen und Kollegen, können mit ihrer Mitarbeit in diesem Parlament dazu einen Beitrag leisten.

Liebe Grossrätinnen und Grossräte, Sie sind die Vertreter Ihrer Dörfer, Ihrer Region, Ihres Bezirkes, gewählt, um deren Anliegen einzubringen, zu verteidigen oder möglichst durchzusetzen. Aber auch gewählt, um die Kohäsion des Kantons in seiner aussergewöhnlichen Vielfältigkeit zu garantieren oder zumindest nicht zu gefährden. Gewählt, die Geschicke und Interessen des ganzen Kantons wahrzunehmen. Also seien wir solidarisch mit den Zentren, den Agglos aber auch mit den ländlichen und peripheren Regionen und den Minderheiten.

Morgen werden uns die Glocken der Kathedrale im Festzug begleiten und zum ökumenischen Gottesdienst rufen; ich möchte aber schon heute unseren Kanton, unsere Bevölkerung und unsere Arbeit in diesem Saal unter den Schutz Gottes stellen. Das Symbol der Dreieinigkeit im Deckengemälde von Gottfried Locher leuchtet auch uns bei der Arbeit, wie es dies seit 240 Jahren tut.

Die konstituierende Sitzung ist eröffnet. *[Anhaltender Applaus.]*

—

## Communications

### Le Président-doyen d'âge.

#### *Composition du Bureau provisoire*

Je vous rappelle la composition du Bureau provisoire selon l'article 40 de la loi sur le Grand Conseil. Le Bureau provisoire est composé d'une part des présidents et présidentes ou autres représentants des groupes constitués d'office, soit:

- > M. Pierre Mauron pour le groupe PS;
- > M. Markus Bapst pour le groupe PDC;
- > M. Emanuel Waeber pour le groupe UDC;
- > M. Didier Castella pour le groupe PLR.

Le Bureau provisoire est composé, d'autre part, des présidentes et présidents ou autres représentants des groupes qui ont annoncé leur constitution provisoire au Secrétariat du Grand Conseil. Tel est le cas de *M<sup>me</sup> Sylvie Bonvin-Sansonnens* pour le groupe *Vert Centre Gauche*, réunissant les élus du Parti des Verts, du Parti Centre-Gauche PCS et du Parti vert libéral ainsi que deux indépendants. Enfin, le Bureau provisoire est présidé par le doyen d'âge, fonction que j'ai eu l'honneur de remplir.

#### *Tâches du Bureau provisoire*

Les tâches du Bureau provisoire telles que décrites à l'article 41 de la loi sur le Grand Conseil sont les suivantes:

1. préparation de la reconnaissance des groupes;
2. établissement d'un préavis pour le nombre de membres de la Commission des finances et de gestion et de la Commission des affaires extérieures;
3. fixation de l'ordre du jour de la séance constitutive, ordre du jour que vous avez reçu avec la convocation, et finalement;
4. désignation des 8 scrutateurs provisoires.

#### *Scruteurs provisoires et commission spéciale de validation*

Les personnes suivantes ont été désignées scrutateurs provisoires par le Bureau provisoire:

- > pour le groupe socialiste: Mesdames Solange Berset et Andréa Wassmer;

- > pour le groupe démocrate-chrétien: Messieurs Markus Bapst et André Schoenenweid;
- > pour le groupe de l'Union démocratique du centre: Monsieur Charly Brönnimann;
- > pour le groupe libéral-radical: Madame Antoinette Badoud et Monsieur René Kolly;
- > pour le groupe Vert Centre Gauche: Monsieur Nicolas Pasquier.

Ces 8 personnes ont siégé le 12 décembre dans la commission spéciale de validation. Aujourd'hui et demain, ils seront appelés à fonctionner également en tant que scrutateurs.

#### *Autres communications*

Comme vous avez pu le voir en entrant à l'Hôtel cantonal, un studio photo a été installé dans le corridor. Je vous prie de bien vouloir vous y rendre à tour de rôle durant la session. Pour l'ordre de passage, veuillez consulter la fiche explicative que vous avez reçue par courrier. Merci toutefois à celles et ceux qui seront absents demain de s'y rendre en priorité. Ces portraits seront publiés sur le site internet du Grand Conseil et figureront sur vos badges.

Je vous indique l'heure du rendez-vous, 08h30 précises, demain matin, pour le rassemblement des membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat devant l'Hôtel cantonal. Le cortège officiel, composé notamment des représentants du peuple groupés par districts, partira à 08h45 de la place de l'Hôtel-de-Ville pour rejoindre la Cathédrale St-Nicolas. Je vous signale qu'un commissaire est responsable de toute l'organisation. Pour la cérémonie œcuménique solennelle à la Cathédrale, les députés disposeront d'un programme et seront placés également par cercle électoral. Le retour du cortège vous mènera devant l'Hôtel cantonal; ensuite, il y aura la salve du Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois. Après cette salve, les députés rejoindront leurs places dans la salle du Grand Conseil pour la seconde séance.

Je vous indique également que la séance de reconstitution, demain, se terminera vers les 15 heures et qu'il y aura une petite pause pour permettre aux députés de se restaurer. Par ailleurs, comme les places des députés ne sont pas encore attribuées nominativement, je demande aux personnes qui prennent la parole de bien vouloir laisser un peu de temps à la régie pour qu'elle puisse les identifier.

Je vous rappelle également qu'il est interdit de boire, de manger ou de téléphoner dans la salle du Grand Conseil.

Je rappelle aussi aux chefs de groupes qu'ils doivent se réunir ce matin pendant le dépouillage des élections à la Présidence du Grand Conseil au deuxième étage de l'Hôtel cantonal afin de régler la question des membres des commissions interparlementaires de contrôle.

### *E-mail parlementaire*

Avec la mise en œuvre du Parlement sans papier, je vous signale que vous ne recevrez plus les convocations et autres documents officiels par la poste. L'ensemble de ces documents nécessaires à votre travail parlementaire vous sera désormais transmis par voie électronique à votre adresse parlementaire @parl.fr.ch. Par conséquent, je vous prie instamment de la consulter régulièrement.

Dernière communication: au début de chaque législature, le Secrétariat du Grand Conseil organise une séance d'information destinée à l'ensemble des membres du Grand Conseil. Cette séance aura lieu vraisemblablement le mardi 7 février 2017 dans la salle du Grand Conseil. Le Secrétariat enverra les informations nécessaires en temps opportun.

> Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

—

### **Validation de l'élection du Grand Conseil**

Rapporteure de la commission spéciale de validation: **Antoinette Badoud** (PLR/FDP, GR).

*1. COMPATIBILITÉ DES MANDATS PUBLIC ET PROFESSIONNEL DE M<sup>me</sup> ELIANE AEBISCHER, À GUIN*

**Le Président-doyen d'âge.** Wie Sie den Medien entnehmen konnten, wurde die Vereinbarkeit des Ratsmandats von Frau Eliane Aebischer aus Düringen mit ihrer Tätigkeit als Leiterin der Primarschule Düringen von verschiedener Seite in Frage gestellt.

Bevor wir zur Validierung der Wahlergebnisse der acht Wahlkreise schreiten, werden daher darüber befinden, ob dieses Ratsmandat mit der beruflichen Tätigkeit von Frau Aebischer vereinbar ist.

Die Validierungskommission beantragt, die Wahl von Frau Eliane Aebischer aus Düringen (Wahlkreis Sense) zu validieren.

**La Rapporteure.** La Commission spéciale de validation, au nom de laquelle j'ai l'honneur de rapporter, a siégé à deux reprises, le mardi 6 décembre et le lundi 12 décembre. Conformément au mandat que le Bureau provisoire de ce Grand Conseil lui a confié, la commission a vérifié la régularité du déroulement des élections ainsi que la validité de l'élection.

A ce titre, elle a examiné le dossier des élections du 6 novembre et du 27 novembre dernier mis à disposition par la Chancellerie et a constaté que tout s'est déroulé conformément à la loi. C'est donc avec une grande satisfaction que la commission a constaté qu'aucune réclamation ni aucun recours n'a été déposé pour l'élection au Conseil d'Etat et pour l'élection des préfets. Avec ces informations, la Commission spéciale de validation propose au Grand Conseil de valider les élections du Conseil d'Etat et des préfets.

Le cas n'était pas aussi simple pour l'élection au Grand Conseil. La commission a en effet pris acte d'un recours, déposé le 30 septembre 2016 au Tribunal cantonal, contre le refus de la DICS d'autoriser M<sup>me</sup> Eliane Aebischer à se porter candidate au Grand Conseil, cela sous l'angle de l'art. 119 al. 1-2 de la loi sur le personnel, qui traite de la compatibilité professionnelle, soit entre une fonction exercée au service de l'Etat et un mandat public. Le Tribunal cantonal a annulé le refus d'autorisation de la DICS. La Commission de validation n'avait pas pour mission de revenir sur cet aspect. Elle devait préavisier la validation par le Grand Conseil sur la base l'art. 49 al. 1 let. e de la loi sur l'exercice des droits politiques, qui traite de l'incompatibilité politique, sous l'angle de la séparation des pouvoirs. La question à laquelle devait répondre la commission était: est-ce que cette collaboratrice de l'Etat participe à l'exercice du pouvoir exécutif? Le Grand Conseil statue en dernier ressort.

Pour votre information, je vous donne connaissance de l'article 49 al. 1 let e, qui stipule: «[Ne peuvent être députés au Grand Conseil:] e) les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat engagé-e-s par le Conseil d'Etat ou l'une de ses Directions, lorsqu'ils ou elles participent à l'exercice du Pouvoir exécutif ou lorsqu'ils ou elles sont fortement impliqué-e-s dans la préparation des éléments sur lesquels le Grand Conseil se fonde pour prendre des décisions.»

La commission a siégé à deux reprises, le 6 décembre et le 12 décembre. Au terme de la première séance, la commission a jugé utile de recevoir et d'entendre M<sup>me</sup> Eliane Aebischer afin de pouvoir se positionner en connaissance de cause. M<sup>me</sup> Aebischer a déclaré que la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport lui avait dit: «*Vous pouvez vous porter candidate, mais en cas d'élection, vous devrez choisir entre votre fonction de Schulleiterin et votre mandat de députée.*» Elle n'a pas fait ce choix et n'a pas l'intention de le faire, car elle ne comprend pas l'argumentation donnée par la DICS. Elle précise encore que la décision sur l'incompatibilité ne relève pas de la DICS mais du Grand Conseil. De plus, un responsable d'établissement ne participe pas, selon son affirmation, à l'exercice du pouvoir exécutif, car il y a deux niveaux hiérarchiques au-dessus de sa fonction.

S'il est vrai que tous les députés peuvent avoir des conflits d'intérêts à un moment donné, la commission n'a statué que sous l'angle (je le répète) de l'article 49 al. 1 let. e. Il est apparu à la commission, après l'entretien avec M<sup>me</sup> Aebischer et après avoir débattu des éléments portés à sa connaissance, que la décision et les arguments avancés par la DICS manquent de clarté. Un vote a eu lieu et la commission a décidé, par sept voix contre une et une abstention, de donner un préavis favorable à cette validation. La commission vous propose donc d'accepter la validation du mandat de députée de M<sup>me</sup> Eliane Aebischer.

**Dafflon Hubert** (*PDC/CVP, SC*). Tout d'abord, c'est avec un grand plaisir que je me retrouve dans cette salle pour une nouvelle législature de 5 ans.

Au nom du groupe démocrate-chrétien, nous sommes d'un avis divergeant de celui de la commission de validation. Pourquoi? Tout d'abord, la séparation des pouvoirs, «Gewaltenteilung» comme Montesquieu l'a dit (séparation du législatif et de l'exécutif), est importante. J'ai été 8 ans durant les années 90 président d'une commission scolaire de Grolley et j'ai pu me rendre compte à quel point il est important d'avoir un corps enseignant et une commission scolaire qui sont neutres politiquement. La fonction est importante: elle n'existait pas à l'époque, la fonction du Schulleiter (responsable d'école), que je compare à un directeur de CO. Elle joue pleinement son rôle et a aussi une fonction politique vis-à-vis de la commune, vis-à-vis des parents. Dans ce sens-là, il est extrêmement important que cette même personne ne puisse, d'un côté, voter des lois et, d'autre part, les exécuter. Mais finalement, ce qui est prépondérant à notre avis, c'est l'avis de l'employeur. On ne se poserait même pas la question dans le privé. Ce n'est pas possible si l'employeur estime qu'il y aura conflit d'intérêt et ne souhaite pas cette ingérence à quelque part entre le législatif et l'exécutif. Pourquoi nous, le Grand Conseil, on devrait accepter un tel état de fait?

Je pense au contraire, d'ailleurs la preuve, c'est qu'on doit en débattre aujourd'hui, que le bras de fer est déjà engagé par un premier recours. Je suis de l'avis que ce n'est pas bien parti dans ce sens-là. Nous ne devons pas, nous, le Grand Conseil, valider cette élection. Par contre, le groupe démocrate-chrétien est d'avis que nous devons certainement rediscuter l'art. 49 de la loi sur l'exécution des droits politiques, car la question n'est effectivement pas très claire, car il y aura certainement d'autres fonctions; je sais qu'il y a d'autres candidats qui n'ont pas été élus et qui seraient aussi dans un tel porte-à-faux.

En résumé, le groupe démocrate-chrétien, à sa grande majorité, votera contre la validation de l'élection de M<sup>me</sup> Aebischer pour des raisons que je viens de citer et je vous recommande vivement d'en faire autant.

**Mauron Pierre** (*PS/SP, GR*). Au contraire de mon collègue Hubert Dafflon, je vous demande simplement de faire preuve de sagesse et de suivre l'avis de la commission. Je crois qu'il n'appartient pas au Grand Conseil de décider d'autre chose que de la validation de ce mandat de député, puisque toutes les conditions légales sont réunies. Si nous voulons justement commencer une législature dans le calme, sans recours et en bon fonctionnement des institutions, nous devons le valider. Maintenant, quand on parle d'expérience personnelle, j'ai entendu l'expérience de M. Dafflon, je ne suis pas sûr que l'ancien chef du groupe démocrate-chrétien aurait tenu le même discours.

**Schneuwly André** (*ACG/MLB, SE*). Ich spreche im Namen der Fraktion Mitte Links Grün. Sie haben feststellen können, dass wir einen neuen Namen gewählt haben. Ich habe keine Interessenbindungen. Ich bin allerdings sehr überrascht, dass diese Wahl solche Diskussionen ausgelöst hat. Die Stellung einer Schulleiterin, wie dies Frau Badoud bereits gesagt hat, liegt zwei Ebenen unter derjenigen der Personen, die im Artikel 49 Abs. 1 Bst. e aufgeführt sind. Über ihr liegen noch das Schulinspektorat und die Abteilungsleiter; sie haben eine übergeordnete Rolle und auch einen höheren Lohn. Ich verstehe den Herrn Erziehungsdirektor Staatsrat Siggen nicht. Das Mitdenken der Mitarbeiter bei Bildungsthemen ist doch für den Grossen Rat und seine Kommissionen eine Bereicherung. Gegenwärtig habe ich das Gefühl, dass wir im Grossen Rat nur noch über das Schulgesetz sprechen. Dies haben wir doch hinter uns; es geht um die Umsetzung dieses Gesetzes. Ich gehe davon aus, dass die Schulleitungen und -direktionen loyal sind und sich auch im Interesse der Schulen engagieren. Herr Siggen, Ihre Direktion hat diese Personen angestellt. Bei anderen Sachthemen müssen vermutlich andere Personen diesen Grossratssaal verlassen. Die Unvereinbarkeit, die Interessenskonflikte sind praktisch bei allen hier in diesem Saal vorhanden. Aus diesem Grunde müssen wir ja hier zu Beginn unsere Interessenbindungen deklarieren. Einmal betrifft es eine Privatperson, einmal einen Angestellten, einmal jemand aus der Privatwirtschaft, einmal die Notare, einmal die Pflegepersonen, etc.

Ich bitte im Namen unserer Fraktion, die Wahl Frau Aebischers zu validieren. Sie ist eine engagierte Schulleiterin, die sich seit Jahren für die Schulen engagiert und hier im Grossen Rat mitarbeiten will.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée par 60 voix contre 30 et 3 abstentions; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

### 2. CERCLE ÉLECTORAL DE FRIBOURG-VILLE

**La Rapporteuse.** Le cercle électoral de la Ville de Fribourg compte 14 sièges pour cette législature. La commission vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de Fribourg-Ville.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

### 3. CERCLE ÉLECTORAL DE SARINE-CAMPAGNE

**La Rapporteuse.** Le cercle électoral de Sarine-Campagne compte 24 sièges. La commission n'a pas d'autre remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de Sarine-Campagne.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### 4. CERCLE ÉLECTORAL DE LA SINGINE

**La Rapporteuse.** Le cercle électoral de la Singine compte 15 sièges, soit 1 de moins qu'en 2011; un siège a été supprimé lors du calcul détaillé de la répartition des sièges entre les cercles électoraux au profit du cercle électoral de la Gruyère. Suite à la validation de l'élection de M<sup>me</sup> Eliane Aebischer, par le Grand Conseil, elle peut donc valablement siéger dans ce Parlement. La commission n'a pas d'autre remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Singine.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### 5. CERCLE ÉLECTORAL DE LA GRUYÈRE

**La Rapporteuse.** Le cercle électoral de la Gruyère compte 19 sièges, soit 1 de plus qu'en 2011. Ledit cercle a gagné un siège lors du calcul détaillé de la répartition des sièges entre les cercles électoraux. Avec cette remarque, la commission vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Gruyère.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### 6. CERCLE ÉLECTORAL DU LAC

**La Rapporteuse.** Le cercle électoral du Lac compte 13 sièges, soit autant qu'en 2011. A la suite de son élection au Conseil d'Etat, M. Jean-François Steiert doit céder son siège au Conseil National à la première des viennent-ensuite de la liste socialiste, M<sup>me</sup> Ursula Schneider Schüttel. Elle-même élue au Grand Conseil, elle renonce à son mandat de députée pour remplacer M. J.-F. Steiert au Conseil national en tant que première des viennent-ensuite à cette élection en 2015. La 1<sup>re</sup> des viennent-ensuite au Grand-Conseil, M<sup>me</sup> Sabrina Fellmann, ayant renoncé à son mandat, elle cède sa place à la 2<sup>e</sup> des viennent-ensuite, M<sup>me</sup> Chantal Müller de Morat. M<sup>me</sup> Müller a été proclamée élue par le préfet du Lac, le 5 décembre courant.

La commission n'a pas d'autre remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle du Lac.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### 7. CERCLE ÉLECTORAL DE LA GLÂNE

**La Rapporteuse.** Le cercle électoral de la Glâne compte 8 sièges, soit autant qu'en 2011. Avec cette remarque, la commission vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Glâne.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### 8. CERCLE ÉLECTORAL DE LA BROYE

**La Rapporteuse.** Le cercle électoral de la Broye compte 11 sièges. La commission a pris note qu'à la suite de l'élection de Nicolas Kilchoer à la Préfecture de la Broye et également au Grand Conseil, il doit céder son siège de député au premier des viennent-ensuite de la liste «La Broye c'est vous», à M. Denis Chassot de Bussy, proclamé élu par le préfet de la Broye, le 30 novembre 2016.

Avec cette remarque, la commission vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Broye.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

#### 9. CERCLE ÉLECTORAL DE LA VEVEYSE

**La Rapporteuse.** Le cercle électoral de la Veveyse compte six sièges, soit autant qu'en 2011. La commission n'a pas d'autre remarque et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection des député-e-s du cercle de la Veveyse.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité; les député-e-s du cercle intéressé s'abstiennent de voter.

—

### Validation de l'élection du Conseil d'Etat

Rapporteuse de la commission spéciale de validation: **Antoinette Badoud** (PLR/FDP, GR).

**La Rapporteuse.** La commission spéciale de validation a pris connaissance du dossier électoral. La commission a constaté que l'élection s'est déroulée conformément aux prescriptions légales. Au résultat du scrutin du 6 novembre dernier, 4 candidats ont obtenu la majorité absolue, à savoir M. Jean-Pierre Siggen, M. Maurice Ropraz, M. Georges Godel et M. Olivier Curty. Aucun dépôt de recours n'a été enregistré pour ce premier tour. Le Conseil d'Etat a donc convoqué les assemblées électorales pour un second tour de scrutin le dimanche 27 novembre dernier. Dans le délai légal, 5 candidatures ont été retirées et 4 candidats sont restés en lice pour le second tour. Le résultat du second tour a vu l'élection de 3 membres au Gouvernement, soit M. Jean-François Steiert, M<sup>me</sup> Marie Garnier et M<sup>me</sup> Anne-Claude Demierre. Aucun dépôt de recours n'a été enregistré pour ce deuxième tour.

En conséquence, la commission n'a pas de remarque à formuler et vous propose, à l'unanimité, de valider l'élection au Conseil d'Etat.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité.

—

### Validation de l'élection des préfets

Rapporteuse de la Commission spéciale de validation: **Antoinette Badoud** (PLR/FDP, GR).

**La Rapporteuse.** La commission a également constaté que les prescriptions légales ont été respectées pour l'élection des préfets. La commission a pris note de l'élection au premier tour des préfets des districts suivants: pour la Préfecture de la Sarine: M. Carl-Alex Ridoré, pour la Préfecture de la Gruyère, M. Patrice Borcard, pour la Préfecture du Lac: M. Daniel Lehmann et pour la Préfecture de la Glâne, M. Willy Schorderet. Le Conseil d'Etat a donc convoqué les assemblées électorales pour un second tour de scrutin, le dimanche 27 novembre dernier. Dans le délai légal, 2 candidatures pour la Singine, 2 candidatures pour la Broye et 2 candidatures pour la Veveyse sont restées en lice pour le second tour. La commission a pris note de l'élection de M. Manfred Raemy pour la Préfecture de la Singine, de M. Nicolas Kilchoer pour la Préfecture de la Broye et de Monsieur François Genoud pour la Préfecture de la Veveyse. Aucun dépôt de recours n'a été enregistré.

En conséquence, la commission n'a pas de remarque à formuler et vous propose, à l'unanimité, de valider le résultat de l'élection des préfets.

- > Au vote par assis et levé, cette élection est validée à l'unanimité.

—

### Assermentation des membres du Grand Conseil

M. le Président-doyen d'âge annonce la prestation du serment constitutionnel par M<sup>mes</sup> et MM. les Députés.

- > L'assemblée et le public se lèvent.

**M<sup>me</sup> la Secrétaire générale** lit en français la formule du serment pour les membres du Grand Conseil:

«Je jure d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que Dieu m'assiste.»

Puis, elle le fait en allemand:

«Ich schwöre, der Verfassung des Kantons Freiburg treu zu sein, die Rechte und Freiheiten des Volkes und der Bürger zu ehren, die Staatsgesetze pünktlich zu befolgen und meine

Amtspflichten getreulich und gewissenhaft zu erfüllen, so wahr mir Gott hilft.»

Enfin, elle lit en français et en allemand le texte de la formule de la promesse solennelle:

«Je promets sur mon honneur et ma conscience d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.»

«Ich verspreche bei meiner Ehre und meinem Gewissen, der Verfassung des Kantons Freiburg treu zu sein, die Rechte und Freiheiten des Volkes und der Bürger zu ehren, die Staatsgesetze pünktlich zu befolgen und meine Amtspflichten getreulich und gewissenhaft zu erfüllen.»

**M<sup>me</sup> la Secrétaire générale** reçoit le serment de M. Ueli Johner-Etter, président-doyen d'âge.

**M. Ueli Johner-Etter, président-doyen d'âge**, lève la main droite et prononce les mots: «Je le jure.» Il procède ensuite à l'appel nominal.

- > M<sup>mes</sup> et MM. les Députés, l'un après l'autre, dans l'ordre alphabétique, debout, la main droite levée, prononcent ces mots: «Je le jure», «Ich schwöre es» ou «Je le promets», «Ich verspreche es».
- > L'appel nominal révèle la présence de 108 député-e-s.

### Assermentation des membres du Conseil d'Etat

Lecture est ensuite donnée de la formule du serment et de la promesse solennelle, dans les deux langues, pour les membres du Conseil d'Etat. A l'appel de leur nom par M. le Président-doyen d'âge, les sept membres du Gouvernement, soit MM. et M<sup>mes</sup> Georges Godel, Anne-Claude Demierre, Marie Garnier, Maurice Ropraz, Jean-Pierre Siggen, Jean-François Steiert et Olivier Curty prêtent serment en prononçant les mots: «Je le jure», «Ich schwöre es» ou «Je le promets», «Ich verspreche es».

La formule du serment est la suivante:

«Je jure d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge, aussi vrai que Dieu m'assiste.»

«Ich schwöre, der Verfassung des Kantons Freiburg treu zu sein, die Rechte und Freiheiten des Volkes und der Bürger zu ehren, die Staatsgesetze pünktlich zu befolgen und meine Amtspflichten getreulich und gewissenhaft zu erfüllen, so wahr mir Gott hilft.»



La formule de la promesse solennelle est la suivante:

«Je promets sur mon honneur et ma conscience d'être fidèle à la Constitution du canton de Fribourg, de respecter les droits et les libertés du peuple et des citoyens, d'observer avec exactitude les lois de l'Etat et de remplir fidèlement et consciencieusement les devoirs de ma charge.»

«Ich verspreche bei meiner Ehre und meinem Gewissen, der Verfassung des Kantons Freiburg treu zu sein, die Rechte und Freiheiten des Volkes und der Bürger zu ehren, die Staatsgesetze pünktlich zu befolgen und meine Amtspflichten getreulich und gewissenhaft zu erfüllen.»

M. le Président-doyen d'âge annonce alors l'assermentation des membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat terminée.

—

### Reconnaissance des groupes parlementaires

**Le Président-doyen d'âge.** Dans sa séance du 18 novembre dernier, le Bureau provisoire s'est déterminé sur la reconnaissance des groupes parlementaires. Les députés appartenant au même parti politique ou élus sur une liste du même groupe d'électeurs et électrices forment un groupe parlementaire constitué d'office. Tel a été le cas des personnes élues sur les listes du Parti socialiste, du Parti démocrate-chrétien, de l'Union démocratique du centre et du Parti libéral-radical. Un cinquième groupe, baptisé *Vert Centre Gauche*, s'est provisoirement constitué en conformité à l'article 25 alinéa 2 de la loi sur le Grand Conseil. Il est composé de 13 membres issus du parti Les Verts, du parti Centre gauche – PCS et du Parti vert libéral ainsi que de deux indépendants. Les conditions légales pour sa constitution ayant été respectées, sa reconnaissance n'a fait l'objet d'aucune contestation au sein du Bureau provisoire.

Le Bureau provisoire est favorable à la reconnaissance de l'ensemble de ces cinq groupes parlementaires.

- > La reconnaissance de ces cinq groupes parlementaires est acceptée tacitement.

—

### Constitution du Bureau du Grand Conseil

**Le Président-doyen d'âge.** Wir schreiten nun zur Wahl der Präsidentin oder des Präsidenten und der beiden Vize-Präsidentinnen oder Vize-Präsidenten des Grossen Rates. Anschliessend wählen wir die sechs Stimmzählerinnen und Stimmzähler sowie deren sechs Stellvertreter. Büromitglieder von Amtes wegen sind ausserdem die fünf Fraktionspräsidenten.

### Election à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2017

**Le Président-doyen d'âge.** Gewählt wird in Einzelwahl mit dem absoluten Mehr der gültigen Stimmzettel. Wählbar ist jedes Mitglied des Grossen Rates mit Ausnahme des abtretenden Präsidenten Benoît Rey.

Vorschlag der christlich-demokratischen Fraktion: Herr Grossrat Bruno Boschung.

### Election à la 1<sup>re</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2017

**Le Président-doyen d'âge.** Gewählt wird in Einzelwahl mit dem absoluten Mehr der gültigen Stimmzettel. Wählbar ist jedes Mitglied des Grossen Rates mit Ausnahme des abtretenden ersten Vize-Präsidenten Bruno Boschung.

Vorschlag der freisinnig-demokratischen Fraktion: Herr Grossrat Markus Ith.

### Election à la 2<sup>e</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2017

**Le Président-doyen d'âge.** Gewählt wird in Einzelwahl mit dem absoluten Mehr der gültigen Stimmzettel. Wählbar ist jedes Mitglied des Grossen Rates mit Ausnahme des abtretenden zweiten Vize-Präsidenten Markus Ith.

Vorschlag der SVP-Fraktion: Herr Grossrat Roland Mesot.

—

### Résultat de l'élection à la 2<sup>e</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2017

Bulletins distribués: 103; rentrés: 100; blancs: 15; nuls: 1; valables: 84; majorité absolue: 43.

*M. Roland Mesot, à Châtel-St-Denis, est élu par 78 voix. Il y a 6 voix éparses. [Applaudissements!]*

- > Des représentants de la famille, de la commune de Châtel-St-Denis et du parti de l'Union démocratique du centre félicitent et fleurissent l'élu.

**Le Président-doyen d'âge.** Monsieur le deuxième Vice-président, cher Roland, je vous félicite pour votre excellent résultat. Comme vous le savez, pour le moment, vous descendez d'une marche dans la hiérarchie politique. Vous devenez apprenti présidentiel pour mieux grimper une autre échelle au terme de votre période d'apprentissage. Dans deux ans, vous serez ainsi le Premier Fribourgeois.

### Résultat de l'élection à la 1<sup>re</sup> vice-présidence du Grand Conseil pour l'année 2017

Bulletins distribués: 103; rentrés: 101; blancs: 8; nuls: 0; valables: 93; majorité absolue: 47.

M. Markus Ith, à Morat, est élu par 91 voix. Il y a 2 voix éparses. [Applaudissements!]

- > Des représentants de la famille, de la commune de Morat et du parti libéral-radical félicitent et fleurissent l'élu.

**Le Président-doyen d'âge.** Herr erster Vizepräsident, Lieber Markus, Herzliche Gratulation zu Ihrer glanzvollen Wahl zum ersten Vizepräsidenten des Grossen Rates. Sie haben nun noch ein Jahr Zeit, um sich auf das Amt des Grossratspräsidenten vorzubereiten. Nebst all Ihren andern Aufgaben, Fri-Up Coach, dem Gesundheitsnetz See, Kerzerslauf und Ihrem Geschäft werden Sie sicher auch diese Herausforderung brillant bewältigen.

### Résultat de l'élection à la présidence du Grand Conseil pour l'année 2017

Bulletins distribués: 102; rentrés: 102; blancs: 5; nuls: 1; valables: 96; majorité absolue: 49.

M. Bruno Boschung, à Wünnewil, est élu par 94 voix. Il y a 2 voix éparses. [Applaudissements!]

- > Des représentants de la famille, de la commune de Wünnewil et du parti démocrate-chrétien félicitent et fleurissent l'élu.

**Le Président-doyen d'âge.** Sehr geehrter Herr Präsident, Lieber Bruno, Ich gratuliere Ihnen ganz herzlich zu Ihrer brillanten Wahl. Sie wissen aber, es gilt nicht nur den Rat zu führen... Sie werden als höchster Freiburger noch viele andere repräsentative Aufgaben haben. Wie ich von Ihren Vorgängerinnen und Vorgängern weiss, sind dies im Schnitt sicher jede Woche zwei, drei Verpflichtungen. Sie werden unsern Kanton von Nord bis Süd, von Ost bis West intensiv kennenlernen. Persönlich freue ich mich schon heute, Sie diesen Sommer als Grossratspräsidenten am Südwestschweizerischen Schwingfest in Kerzers zu treffen.

In einigen Minuten werden Sie, Herr Präsident, hier meinen Platz einnehmen; ich werde Ihnen die Glocke übergeben, damit Sie Ihre präsidialen Aufgaben wahrnehmen und Ihres Amtes walten können.

**Le Président.** Sehr geehrter Herr Alterspräsident Ueli Johner, bevor ich jetzt zu meinen Dankesworten komme, möchte ich unserem Doyen d'âge unseren Dank aussprechen, ihm, der uns heute Morgen effizient und toll durch die Sitzung geführt hat. Jetzt werde ich übernehmen, Ueli, aber ganz herzlichen Dank; es freut uns, dass wir auch die nächsten fünf Jahre hier zusammen arbeiten können. Ich danke Dir für diesen guten und schönen Einsatz heute Morgen, auch für deine freund-

lichen Worte. Ganz herzlichen Dank und einen Applaus für unseren Doyen d'âge! [Anhaltender Applaus.]

Sehr geehrter Herr Alterspräsident

Sehr geehrter Herr erster Vize-Präsident – herzliche Gratulation

Monsieur le Deuxième vice-président – mes félicitations

Madame la Secrétaire générale

Monsieur le Secrétaire général adjoint

Sehr geehrte Damen und Herren Staatsrätinnen und Staatsräte

Madame la Chancelière d'Etat

Liebe Grossratskolleginnen und Grossratskollegen

Liebe Gäste

Quand le temps au purgatoire touche à sa fin, les pauvres âmes ont deux possibilités: soit le séjour est prolongé pour une nouvelle période de nettoyage, soit elles peuvent prendre leur envol vers le ciel. Je suis soulagé et je vous remercie de m'avoir, après deux années d'attente, offert votre confiance et de m'avoir promu vers le haut. C'est un grand honneur qui m'est donné de pouvoir présider le Grand Conseil fribourgeois en 2017. Cet honneur se répercute sur ma famille, mon employeur, ma commune, mon district et je peux vous assurer que je prendrai cette responsabilité très au sérieux et que je remplirai la tâche qui m'a été confiée avec beaucoup d'élan et de motivation.

Während der Zeit im Fegefeuer habe ich mir einige Male Gedanken zum Präsidentenamt gemacht und mir die Frage gestellt: Was kannst Du als Präsident des kantonalen Parlamentes zum Wohle der Freiburger Bevölkerung überhaupt für eine Wirkung erzielen?

Auf der einen Seite steht natürlich die effiziente Führung des Ratsbetriebes im Vordergrund. Hier geht es darum, bereits in den vor den Sessionen stattfindenden Bürositzungen und während den Sessionen selber dafür zu sorgen, dass die politische Diskussion über die anstehenden Geschäfte und Themen breit, vertieft, manchmal auch hart, aber immer respektvoll geführt werden kann. Hier möchte ich integrierend wirken zwischen einerseits den verschiedenen Grossrats-Fraktionen, aber auch als Bindeglied zum Staatsrat. Ich denke, dass die Freiburger Bevölkerung erwartet, dass wir 110 Abgeordnete zusammen mit den 7 Exekutivmitgliedern in einem guten Klima Lösungen erarbeiten und Entscheide fällen, immer zum Wohle der *Menschen* in unserem Kanton.

Die Wahlresultate an einigen Orten haben aufgezeigt, dass die *Menschen* übermässige parteipolitische Machtspiele, wie aber auch das sture Festhalten an irgendwelchen völlig veralteten Ideologien je länger je weniger goutieren. Wir tun also gut daran, mit dem Vertrauen, das uns die *Menschen* geschenkt haben, sorgfältig umzugehen. Seien wir Grossrätinnen und Grossräte uns stets bewusst, dass wir nur 110 sind, welche aufgefordert sind, dafür zu sorgen, dass es den über 300 000 *Menschen* in unserem Kanton heute, aber auch morgen und übermorgen gut geht.

Un autre devoir du président réside dans la représentation du Grand Conseil, donc de vous tous, chers collègues, à l'intérieur et à l'extérieur du canton. Je me réjouis particulièrement de remplir cette tâche malgré le fait qu'elle prendra beaucoup de temps. Ce temps sera pris sur mon travail mais également sur mes loisirs en famille. Je suis particulièrement reconnaissant d'avoir un soutien total de mon employeur – ce qui, de nos jours, n'est plus une évidence. Cette entreprise, qui est la 3<sup>e</sup> assurance de Suisse et qui contrairement à celle de mon collègue Ruedi se trouve encore sur la liste des assurances importantes – car c'est le privilège des 9 plus grandes...

Es ist auch nicht selbstverständlich, dass ich auf das Verständnis und die Unterstützung meiner Familie zählen darf. Ein grosses MERCI hier an meine Frau Elisabeth, meine drei Söhne Jan, Reto und Dario, wie auch meine Schwiegertochter Yully. Am meisten werde ich wohl meinen Enkel Valentino vermissen, der seinen Grosspapa nächstes Jahr wohl etwas weniger sehen wird als üblich.

J'ai dit tout à l'heure d'une manière un peu trop péremptoire que nous 110 et les 7 là-bas étaient responsables de la prospérité de plus de 300 000. Cela n'est qu'une demi-vérité, car toutes les associations, organisations et institutions que je serai amené à visiter durant l'année présidentielle contribuent grandement au bien-être de notre société. Ces personnes qui, jour pour jour, souvent bénévolement ou sans grand dédommagement, s'engagent en particulier pour la jeunesse méritent notre respect et notre reconnaissance. La grandeur de l'association n'est pas décisive. Le groupe de chant avec 20 membres est aussi important qu'une organisation réunissant quelques centaines de membres pour l'intérêt économique. Je me réjouis de rencontrer ces personnalités et de leur faire part, en notre nom, de nos remerciements et de notre reconnaissance. J'espère que cela répondra pleinement à votre attente.

Ich habe – wie Sie sicher bemerkt haben – in meinen Ausführungen sehr viel von *Menschen* geredet. Ich möchte mein Präsidialjahr in diesem Sinne auch unter das Motto stellen «Mit den Menschen zum Erfolg». Wir hier untereinander, draussen bei den vielen Leuten, die sich dafür einsetzen, dass unsere Gesellschaft funktioniert.

Malgré la charge de travail, je tâcherai de garder une prise d'humour. Cela simplifie bien des difficultés et comme le dit notre conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann: «Rire, c'est bon pour la santé.»

Nun danke ich allen für das Vertrauen und danke schon heute meinen beiden Vizepräsidenten, den Kolleginnen und Kollegen im Büro, allen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des Generalsekretariates für die tatkräftige Unterstützung, denn ohne diese Menschen wird der Erfolg schwierig.

## Election des 6 scrutateurs/trices

**Le Président.** Il s'agit d'une élection au scrutin de liste à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les membres du Grand Conseil sont éligibles.

Propositions des groupes pour les 6 scrutateurs:

- > Benjamin Gasser, Andréa Wassmer (PS);
- > André Schoenenweid (PDC);
- > Charles Brönnimann (UDC);
- > Antoinette Badoud (PLR);
- > Benoît Rey (VCG).

## Election des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s

**Le Président.** Comme pour l'élection des scrutateurs, il s'agit d'une élection au scrutin de liste à la majorité absolue des bulletins valables. Seuls les députés du Grand Conseil sont éligibles.

Propositions des groupes pour les 6 scrutateurs:

- > Gaëtan Emonet, Guy-Noël Jelk (PS);
- > Susanne Aebischer (PDC);
- > Jean Bertschi (UDC);
- > René Kolly (PLR);
- > Nicolas Pasquier (VCG).

## Résultat de l'élection des 6 scrutateurs/trices

Bulletins distribués: 104; rentrés: 102; blancs: 0; nuls: 0; valables: 102; majorité absolue: 52.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: *Antoinette Badoud* (100 voix), *Charles Brönnimann* (102 voix), *Benjamin Gasser* (100 voix), *Benoît Rey* (100 voix), *André Schoenenweid* (89 voix) et *Andréa Wassmer* (100 voix). Il y a 11 voix éparses. [*Applaudissements!*]

## Résultat de l'élection des 6 scrutateurs/trices suppléant-e-s

Bulletins distribués: 99; rentrés: 96; blancs: 0; nuls: 0; valables: 96; majorité absolue: 49.

Obtiennent des voix et sont élu-e-s: *Susanne Aebischer* (90 voix), *Jean Bertschi* (95 voix), *Gaëtan Emonet* (94 voix), *Guy-Noël Jelk* (93 voix), *René Kolly* (95 voix) et *Nicolas Pasquier* (78 voix). Il y a 12 voix éparses. [*Applaudissements!*]

—

## Nomination du secrétaire général adjoint ou de la secrétaire générale adjointe

**Le Président.** Lors de la séance du 18 novembre dernier, le Bureau provisoire a pris connaissance du préavis positif de M<sup>me</sup> Mireille Hayoz, secrétaire générale, concernant la candidature de M. Reto Schmid, actuel secrétaire général adjoint.

Le Bureau provisoire a entendu les motivations de M. Schmid et préavise favorablement sa candidature.

Proposition du Bureau provisoire: M. Reto Schmid.

Bulletins distribués: 105; rentrés: 105; blancs: 3; nuls: 2; valables: 100; majorité absolue: 51.

M. Reto Schmid, titulaire, à Guin, obtient 100 voix et est élu. [Applaudissements!]

- > M. le Président félicite l'élu et lui remet un bouquet de fleurs.

—

## Election à la présidence du Conseil d'Etat pour l'année 2017

**Le Président.** Comme pour l'élection à la présidence du Grand Conseil, il s'agit d'une élection au scrutin uninominal à la majorité absolue des bulletins valables. Sont éligibles les membres du Conseil d'Etat à l'exception de la présidente sortante, M<sup>me</sup> la Conseillère d'Etat Marie Garnier.

Proposition du Bureau provisoire: Monsieur le Conseiller d'Etat Maurice Ropraz.

Bulletins distribués: 105; rentrés: 105; blancs: 6; nuls: 0; valables: 99; majorité absolue: 50.

M. Maurice Ropraz, conseiller d'Etat, à Sorens, obtient 98 voix et est élu. Il y a 1 voix éparses. [Applaudissements!]

- > M. le Président du Grand Conseil ainsi que des représentants de la famille et de la commune de Sorens félicitent et fleurissent l'élu.

**Le Président.** Monsieur le Président du Conseil d'Etat, au nom du Grand Conseil, je vous félicite pour votre brillante élection.

Mit dieser erstmaligen Wahl zum Staatsratspräsidenten setzen Sie einen weiteren Meilenstein in Ihrer beeindruckenden politischen Karriere, die im Jahr 1996 mit der Wahl in den Grossen Rat begonnen hat. Im 2002 wählte die Greyerzer Bevölkerung Sie zu ihrem Oberamtman. Im 2011 erfolgte dann der Sprung in den Staatsrat, wo Sie, ich bin es versucht zu sagen, als Neuling traditionsgemäss die Raumplanungs-Umwelt- und Baudirektion übernommen haben.

Les défis dans le domaine de l'aménagement du territoire étaient, et restent, particulièrement grands. Je pars de l'idée que vos collègues au Conseil d'Etat n'étaient de temps en temps pas tristes que ce dossier difficile se trouve dans des mains gruériennes fortes de l'expérience d'un ancien préfet.

Seit dem 27. November sind Sie ja stolzer Papa der kleinen Lucia. An dieser Stelle Ihnen und der ganzen Familie nachträglich herzliche Gratulation zur glücklichen Geburt. Die

kleine Lucia sollte ja eigentlich erst nach Ihrer Wahl zum Staatsratspräsidenten auf die Welt kommen. Sie wollte aber offenbar diesen grossen Moment nicht verpassen und hat sich spontan entschieden, etwas früher als geplant das Licht der Welt zu erblicken. Wir können das natürlich verstehen.

Je vous présente, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, tous nos vœux de succès pour 2017 et le *sensler bueb* se réjouit de représenter le Gouvernement fribourgeois l'année prochaine en commun avec le *bouebo* gruérien. [Applaudissements nourris.]

## Ropraz Maurice, président du Conseil d'Etat.

Monsieur le Président du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les député-e-s,  
Chers collègues du Conseil d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les invités et représentants de la Presse,

Moment d'émotion, pour le moins intense qu'il m'est donné de vivre ici ce matin et je tiens à vous exprimer à tous ma profonde gratitude. Je vous suis reconnaissant de la confiance que vous venez de me témoigner en m'élisant à la présidence du Conseil d'Etat fribourgeois. Cette élection, je la ressens d'abord comme une haute responsabilité que vous me confiez. Elle symbolise ensuite un immense honneur, dont il m'incombe de me montrer digne. Je peux vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour répondre à vos attentes et à celles de la population fribourgeoise, qui vient de nous réitérer, elle aussi, sa confiance.

Haute responsabilité, disais-je... Responsabilité personnelle qui résonne comme autant d'objectifs, comme autant d'infinifits: conduire, représenter le gouvernement, diriger et planifier les séances, gérer des divergences, fédérer, stimuler, renforcer des relations avec la population fribourgeoise, son tissu économique, sa richesse associative, culturelle et sportive. Les défis sont nombreux! Je les aborde avec motivation, mais aussi avec toute la modestie qu'ils imposent et je me réjouis de m'engager pour les relever. Cela se concrétisera par un travail d'équipe.

Dies ist nur in Teamarbeit möglich. Die Schweiz ist überall in der Welt für ihre Kompromisskultur bekannt. Diese Art, miteinander umzugehen und Konflikte zu bereinigen, müssen wir pflegen. Lasst uns das Jahr 2017 unter das Zeichen des Zusammenhalts stellen. Wie Henry Ford richtig bemerkte: Zusammenkommen ist ein Beginn, zusammenbleiben ist ein Fortschritt, zusammenarbeiten ist ein Erfolg. Ich wünsche mir eine Regierung, die ungeachtet der Meinungsverschiedenheiten und politischen Befindlichkeiten über Parteigrenzen hinweg die Probleme konsequent angeht und gemeinsam für einen starken und florierenden Kanton arbeitet.

La société fribourgeoise comprend des trésors, qu'il faut mettre en lumière et faire découvrir. En quelques années, notre canton s'est transformé et a réussi à trouver sa place

entre Zurich et Genève. Il est devenu non seulement un passage stratégique dans notre pays mais aussi un pont culturel et linguistique: une Suisse en miniature, serais-je tenté de dire, qui sait faire cohabiter deux cultures et deux mentalités, même si, comme dans les vieux couples, on se chahute parfois. Notre industrie connaît de beaux résultats malgré la difficulté de la conjoncture, nos Hautes Ecoles et notre Université sont réputées, Fribourg se pose comme un centre de compétences en matière d'innovation avec blueFACTORY et de nanotechnologie, à travers l'Institut Adolphe Merkle.

Notre société fribourgeoise a aussi dans sa philosophie, dans son ADN, les atouts nécessaires pour apporter soutien, réconfort et stimulation à celles et ceux qui peinent à s'intégrer dans ce monde exigeant et concurrentiel. C'est à nous de donner à ces personnes fragilisées par l'existence les armes indispensables pour trouver leur place et s'épanouir. Et c'est aussi à nous de les encourager et de les inciter à se dépasser pour faire preuve d'ambition et d'innovation. Nous sommes tous responsables du monde que nous sommes en train de construire et chacun d'entre nous à son rôle à jouer. Dans cette salle, qui réunit aujourd'hui pouvoir législatif et pouvoir exécutif, n'oublions jamais pour qui nous travaillons: pour le peuple fribourgeois, qui nous a élus et qui nous a fait confiance. Une société se construit et se bâtit grâce à la contribution de toutes et de tous. Il est primordial de rester à l'écoute de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

D'autres à travers le monde n'ont pas été attentifs à ce que leur disait le peuple et ont trop écouté les sondages. Résultat, la Grande-Bretagne claque la porte de l'Union européenne, Donald Trump se retrouve à la tête des Etats-Unis, Matteo Renzi perd son poste et un certain populisme semble s'emparer de notre monde – de quoi réfléchir...

Honneur, disais-je plus haut. Honneur que je tiens, d'emblée, à faire rejaillir sur celles et ceux qui ont toujours été à mes côtés. Par beau temps, mais surtout par grain blanc – ça arrive chez les politiciens comme chez les marins – ils m'ont toujours aidé, soutenu, encouragé.

Ich denke dabei insbesondere an meine Partei, die FDP, die es mir ermöglicht hat, vielfältige und unterschiedliche Ämter wie Grossrat, Oberamtmann des Greyerzbezirks und nun Präsident des Staatsrats zu bekleiden. Die Verteidigung der Freiheit und der persönlichen Verantwortung, die Stärkung des Unternehmer- und des Innovationsgeistes, die Suche nach Lösungen und nach Kohäsion in einer positiven und konstruktiven Haltung haben mich seit jeher angetrieben bei meinem gesellschaftlichen und politischen Engagement.

Je pense naturellement aussi, aujourd'hui, à tous ces amis, précieux soutiens de mon village de Sorens, de la Gruyère et du canton, qui se sont toujours investis pour faciliter et rendre possible ce cheminement politique. A ma famille, mes frères, mes belles-sœurs, neveux et nièces, qui, faisant fi des contraintes d'un parcours politique, m'ont toujours encou-

ragé. J'ai une pensée émue pour mes parents, trop tôt disparus. Je leur sais gré de m'avoir transmis certaines valeurs essentielles comme le goût de l'effort, de la persévérance, le respect et la tolérance. Je fais un clin d'œil à mon papa Désiré, qui, pendant 30 ans, s'est assis là, dans cette salle du Grand Conseil, pour siéger notamment à la Commission d'économie publique, en parallèle à ses responsabilités de syndic, de chef d'entreprise et de père d'une famille de cinq enfants.

Le bouquet final, je l'offre naturellement à ma compagne Anne, pour l'amour partagé, pour les notes colorées et joyeuses qu'elle dessine ou plutôt qu'elle chante, au quotidien, dans notre vie. Ce qui est rare a parfois une valeur inestimable. Cette maxime s'applique parfaitement aux moments que nous partageons – aussi avec Adrien – trop rares, mais ô combien intenses, ô combien riches. Merci pour le cadeau de Noël tout particulier et de valeur inégalable que tu m'as offert avec un peu d'avance et qui illumine déjà nos vies: la petite Lucia.

J'aimerais encore féliciter toutes les personnes élues aujourd'hui et en particulier le nouveau Président du Grand Conseil, avec qui je me réjouis tout spécialement de parcourir le canton durant cette année 2010. Bruno, je te souhaite plaisir et succès dans ta mission de premier citoyen du canton.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et une année 2017 enrichissante et épanouissante. Je me réjouis de porter avec vous durant mon année présidentielle ce leitmotif: ensemble responsables pour l'avenir! Travaillons ainsi tous en gardant un seul objectif: le bien-être et la prospérité de chaque Fribourgeoise et chaque Fribourgeois.

Que vive le pays de Fribourg!

**Le Président.** Merci beaucoup, M. le Président du Conseil d'Etat, pour vos bons vœux et encore une fois beaucoup de succès et beaucoup de plaisir pour votre année présidentielle et je me réjouis de travailler et de collaborer avec vous.

### **Election à la présidence du Tribunal cantonal pour l'année 2017**

Bulletins distribués: 104; rentrés: 104; blancs: 3; nuls: 2; valables: 99; majorité absolue: 50.

*M. Johannes Frölicher*, juge cantonal, à Fribourg, obtient 99 voix et est élu. [*Applaudissements!*]

> M. le Président du Grand Conseil ainsi que des représentants de la famille félicitent et fleurissent l' élu.

**Le Président.** Herr Gerichtspräsident, ich möchte Ihnen ganz herzlich gratulieren im Namen des Grossen Rates zu

Ihrer Wahl. Wir wünschen Ihnen für das nächste Jahr viel Erfolg und auch viel Freude in diesem Amt.

—

> La séance est levée à 12h05.

*Le Président-doyen d'âge:*

**Ueli Johner-Etter**

*Le Président:*

**Bruno Boschung**

Les Secrétaires:

**Mireille HAYOZ**, *secrétaire générale*

**Reto SCHMID**, *secrétaire général adjoint*

—